OBIT DU MEME JOUR. — Mme Emile Duvillier, née Elise Watine, neuf heures, église Saint-Christophe, Tourcoing.

NOUS APPRENONS que notre concitoyen M. Henri Briffaut, ancien huissier, syndic de faillites, vient d'ouvrir 14, rue d'Inkermann, un cabinet d'assurances et de contentieux.

Mme CHOMBART-PAYEN, 7, rue du Bois, Grand choix de confections pour Dames, Jaquettes et Collets, Costumes tailleur, Jupes, Jupons et Corsages.

Le beurre d'Oostcamp est pur.

Le kilogr. **3,50.** — Frais demi-sel, **3,30** — **Rue du Bois 15.** 3

Communications

ROUBAIX. — Syndicat des Travailleurs Français. — Une réunion du Comité aura lieu dimanche 5 mai, à onze heures du matin, au local, chez M. Jules Flipo, Grande-Rue, 87. Ordre du jour : Questions diverses.

— Société Nationale des Arts Industriels. — M. Goblet, de Croix, vient de faire don, à la Bibliothèque, d'un exemplaire du rapport annuel de l'Institut de technologie de Boston (ouvrage anglais). — Mme André Godin, de six brochures sur le Familistère de Guise (Aisne).

CROIX

LES PREMIERES COMMUNIONS A L'EGLISE SAINT-MARTIN. — A l'occasion de cette cérémonie, la chorale Sainte-Cécile se fera entendre dimanche prochain à la messe solennelle de sept heures. La réunion des enfants de la première communion aura lieu à six heures et demie, au patronage Saint-Martin. Dans l'après-midi les vêpres seront chantées à quatre heures.

LYS

UNE RIXE SANGLANTE RUE DE LEERS. — Dans la soirée de mardi, vers huit heures, une bataille sanglante a eu pour théâtre la rue de Leers.

Un entrepreneur de Lannoy, M. Napoléon Debriffe, se trouvait à l'estaminet de M. Rasson, en compagnie d'un ami, M. Constant, entrepreneur de charpente à Lys. Il avait laissé sa bicyclette à la porte de la maison. Un moment après, il s'aperçut qu'au milieu de la chaussée, un individu tenait en l'air à bout de bras une bicyclette, et gesticulait, rassemblant autour de lui plus de cent personnes.

M. Debriffe n'eut pas de peine à reconnaître que cette machine était bien la sienne. Celui qui la détenait était un bûcheron, connu sous le nom de « Rossignol » et originaire de la Belgique. M. Debriffe arriva près de lui et voulut reprendre son bien. Le bûcheron s'y opposa et appela aussitôt son chien qui se trouvait tranquillement auprès d'une charrette située à quelques pas de là. L'animal n'était ni attaché ni muselé. Le bûcheron l'excita contre M. Debriffe, qui eût à subir un véritable assaut de la part de l'animal et de son propriétaire. M. Debriffe se défendit avec sa bicyclette contre le chien qui mordait à belles dents et contre le bûcheron qui le frappait sans relâche. C'était entre les deux hommes une véritable bataille.

Les spectateurs de cette scène, des femmes pour la plupart, n'osaient intervenir. Et cependant la lutte continuait toujours. Le bûcheron harcelait son chien en criant : « Arrache, arrache », et l'animal mordait cruellement la jambe et le bras de M. Debriffe qui n'en pouvait plus. Dans la mêlée le bûcheron alla jusqu'à mordre M. Debriffe à la main. Au bout de cinq minutes d'une lutte acharnée, un passant saisit le chien par la queue et le tira, pendant qu'un autre parvenait, non sans mal, à séparer les combattants.

Cette scène de sauvagerie nous a été racontée par plusieurs témoins qui ajoutaient qu'un douanier, de service à cet endroit, n'avait pas cru devoir intervenir pour prêter main forte ; sa conduite fait l'objet de toutes les conversations. M. Debriffe qui avait un mollet très abîmé s'est fait panser d'abord à l'estaminet Rasson. M. le docteur Wartel l'a visité ensuite. Voici ce qu'il a constaté : lésions sur plusieurs parties du corps ; au bras gauche, morsure avec ecchymose, morsure au pouce droit, au mollet gauche, une morsure profonde pénétrant jusqu'aux muscles et présentant l'empreinte de six dents. Toutes ces blessures, jusqu'à présent, ne présentent pas de caractère de gravité.

M. Debriffe sera incapable de marcher pendant huit jours. Quant au bûcheron il s'en est tiré la figure ensanglantée des coups qu'il avait reçus aussi ; mais mercredi il vaquait à ses occupations comme de coutume.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans la filature de M. Salembier, rue du Champ-de-Mars, un mécanicien, Théodore Vanhoenisson, âgé de 68 ans, demeurant à Hem, hameau du Petit-Lannoy, était occupé à démonter un escalier et portait un treuil lorsqu'il glissa et tomba, l'estomac sur l'engrenage. M. le docteur Parmentier, qui l'a donné des soins, a constaté que plusieurs côtes étaient fracturées et a ordonné au blessé cinq semaines de repos.

SAILLY

UNE TENTATIVE DE VOL. — Mercredi matin, vers six heures et demie, Mme Marie Picquet, femme Couque, tenancière de l'estaminet de la Place, ayant pour enseigne : « A l'arrivée des voyageurs », était occupée à mettre du linge sécher dans son jardin lorsqu'il lui sembla entendre quelqu'un dans la salle du débit. Elle y alla et aperçut un homme qui se trouvait près du comptoir, lequel était à moitié ouvert. La cabaretière ayant demandé à l'inconnu ce qu'il faisait là, reçut cette réponse : « Je ne suis pas un voleur », puis l'inconnu s'empressa de sortir. Mme Couque courut informer le garde Gérard Delannoy, qui se mit à la recherche de l'inconnu, mais celui-ci avait déjà disparu. On constata que dans le tiroir rien n'avait été pris. L'inconnu n'avait pas eu le temps de rien dérober. D'après les renseignements que nous avons recueillis, ce serait un marchand ambulant qui a promis de revenir dans quinze jours... Ménagères, fermez bien vos portes !

ANNAPPES

RESULTATS D'ADJUDICATION. — Mardi à six heures du soir, a eu lieu, à la Mairie d'Annappes, l'adjudication des travaux à effectuer à l'école communale des filles, pour l'appropriation d'un logement pour les institutrices. Le bureau était composé de MM. J.-B. Lestrez, adjoint, faisant fonctions de maire ; Choquel Louis et Delbecq Armand, conseillers municipaux ; Isbled, receveur municipal. Le devis des travaux, mesurés par M. Constant, était de 1.000 francs, et partagé en quatre lots : 1. maçonnerie et plafonnage, 145 fr. 96. M. Procureur Louis, seul soumissionnaire, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 1 % ; 2. menuiserie et parquet, 570 fr. 62 ; ont soumissionné : MM. Mahieu Emile, à raison de 1 % de rabais ; Choquel, menuisier à Hellemmes, 4 fr. 80 % ; et Desplanques Louis, 10 fr. 25 %, qui a été déclaré adjudicataire ; 3. peinture, 206 fr. 86 ; M. Drouffers Louis, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 1 fr. 10 % ; 4. papiers peints 70 fr. 40 ; deux soumissionnaires se sont présentés : MM. Henri Laleau qui a offert 10 fr. % et Alfred Boutten, 20 %. Celui-ci est déclaré adjudicataire.

Les différents adjudicataires habitent tous la commune.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*

(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5)

Cartes, Menus, Lettres de Mariage, Avis de Naissance, etc. — Exécution très soignée en Typographie, en Lithographie ou en Taille-douce. — Prix modérés — Exécution rapide. 5

SPÉCIALITÉ DE FAUSSES DENTS

Nauwelaers, rue du Collège, 5, Roubaix

Œufs frais, 13, rue du Bois.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence de ROUBAIX

40, rue de la Gare

reçoit dès à présent et sans frais les souscriptions aux actions **Brianik.**

L'ÉTOILE POLAIRE

une création de la **Savonnerie Française Hygiénique F. Trauoy et Cie**, est le meilleur des savons de toilette. Le demander partout. 78513

WATTRELOS

LES RESULTATS DEFINITIFS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Les résultats définitifs du dénombrement de 24 mars ont été portés, mardi, à la Préfecture du Nord.

La population agglomérée s'élève à 11.574 habitants, la population éparse à 14.196, ce qui donne pour la population municipale, 25.770 habitants. Il faut — ajouter l'effectif de l'Hospice, soit 114, ce qui donne pour le résultat général de la population de la commune : 25.884 habitants.

UN ENTERREMENT CIVIL. — Pour la troisième fois, Wattrelos a vu, hier, un convoi civil, qui a passé dans les rues du Crétinier et du Centre, vers quatre heures. Deux couronnes en fleurs rouges et feuillage vert, précédaient le cercueil, puis venaient les assistants, parmi lesquels M. Bailleul, adjoint au maire de Roubaix, et enfin, précédé de la bannière en velours grenat lettres d'or, le groupe de la libre pensée de Roubaix : « Ni Dieu ni maître ». Peu de Wattrelosiens au cortège. Le défunt était un petit garçon, du nom de Pierre Degrave, dont les parents habitent rue Royale.

TOURCOING

L'INAUGURATION DES ORGUES A L'EGLISE DU SACRE-CŒUR A TOURCOING. — La première séance donnée à l'occasion des nouvelles orgues fut une inauguration d'expertise.

Cette cérémonie a eu lieu mardi soir à 8 heures, et les nefs spacieuses de l'église étaient trop exiguës pour contenir une assistance aussi nombreuse que selecte. Le dilettantisme et ses adeptes les plus fervents, ont dû se déclarer satisfaits de cette belle musique religieuse qu'il nous a été donné d'entendre. Il est juste d'ajouter que les différents morceaux exécutés étaient tous œuvres de maître et que les artistes, organistes de renom, qui les interprétaient, possédaient un réel et indéniable talent.

De tous les instruments de musique moderne, le plus beau, sans contredit et le plus grandiose comme effet, le plus varié dans ses ressources en même temps que le plus curieux dans son mécanisme, c'est l'orgue.

C'est à la maison Pierre Schyven et Cie, de Bruxelles, que nous devons celui qui orne actuellement l'église du Sacré-Cœur.

L'instrument est de forme élégante et du plus pur style gothique ; le buffet d'orgue, est artistement sculpté et fouillé ; quant à la partie résonnante et musicale, elle est perfectionnée tant au point de vue des registres qu'au point de vue des différents timbres. Les jeux de fonds surtout ont une sonorité particulière et une grande puissance d'intensité. Les jeux d'anche, hautbois, basson, clarinette et voix humaine sont d'une très pure sonorité.

Nous sommes transportés bien loin des VIIIe et IXe siècles, où alors des tuyaux d'airain, remplis d'air par des soufflets, imitaient, par leurs sons, la lyre et la cymbale. Depuis le XVe siècle, que de progrès toujours croissants, la science n'a-t-elle pas fait ? Aidée par les progrès méthodiques de la physique et l'étude approfondie de l'harmonie, elle arrive aujourd'hui à l'instrument perfectionné.

M. Dedecker, organiste de l'église St-Jacques, à Bruxelles, a le premier inauguré les orgues par le « Chœur des Pèlerins », (Wagner.)

Dès les premières mesures, nous reconnaissons les combinaisons instrumentales et le travail symphonique de l'auteur, mais ici la mélodie est expressive et vocale. M. Dedecker, par sa fusion de jeux parfaite, amenée de sourdine à grande sonorité, a imité à ravir, le chœur imposant des pèlerins arrivant du lointain, approchant, passant et s'éloignant lentement pour s'éteindre dans un murmure.

La langoureuse « Berceuse » (Godard), a permis au même artiste de faire valoir en particulier, les jeux d'anche. D'abord, récitatifs et accompagnement tierce en sourdine ; ensuite la phrase chantante, tantôt par la voix humaine, tantôt par le basson, et soutenue par l'accompagnement arpégé.

Une « Communion » de Vilbac, à la phrase toute de sentiment délicat accompagnée de traits liés en arpège. Le clavier de pédales soutient habilement la mélodie. Notons en particulier le motif principal revenant avec fioritures de flûte.

La tendre et triste « Elégie » de Massenet, a produit sur l'orgue un merveilleux effet.

M. Dedecker a fait valoir son admirable talent dans la « Toccata » de Widor.

Le mécanisme est brillant et le sentiment des nuances perfectionné.

L'organiste titulaire, M. Flips a révélé toute la force et la majesté des sons de l'instrument, en interprétant la « Marche triomphale » (Dubois). A signaler le si joli motif par le registre flûte.

L'« Andante de la 1re Sonate » (Mendelssohn) a également été très goûté.

L'organiste du Grand-Orgue de la Cathédrale de Tournai, M. Louis Rosoor, a très justement exécuté « l'Allegretto de la 4e Sonate » (Mendelssohn) et la « Grande Fantaisie en fa » (Kuhmstedt). La fusion des jeux est complète, les basses et les fonds de l'orgue sont superbes de sonorité et de puissance.

Bien allègre et fantaisiste de rythme la « Canzone » en la mineur (Guilmant).

Le chant en tierce soutenu par pédalier au thème principal, met en relief les ressources qu'offre l'instrument.

Un morceau fort prisé des dilettanti « Pâques fleuries » (Adolp. Mailly) a été délicieusement rendu par M. Rosoor.

L'accompagnement remarquable se détaille finement en traits liés terminés par gruppetto, sur lequel se détache la réjouissante et pascale mélodie.

La classique et ingrate musique de Liszt, a joué aussi son rôle dans cette solennité. Le morceau « d'Orphée » exécuté par M. Meyer, organiste du grand-orgue de l'église St-Martin, à Roubaix, débute comme la plupart des compositions du maître par le motet récitatif avec les traits caractéristiques.

Rien de plus mélodieux que cette phrase chantante parcillé à une ardente invocation, dite par la clarinette, et répétée en écho, sur le ton de la prière, par la flûte.

Quoi de plus original et d'artistique que ce superbe chant qui commence en sourdine, avec la voix humaine, augmente d'intensité et de force jusqu'à la toute puissance, pour se terminer ensuite en un magnifique decrescendo qui se meurt sur une note unique trémolo.

La « Pastorale » (Lemoine), a été très appréciée ; la facture en est originale et variée d'inspiration.

Une « Toccata » (Meyer), jouée par l'auteur, est une composition de grande envergure, au style riche et nourri, à l'inspiration élevée, à la mélodie bien caractérisée. Cette musique toute d'élégance et de mécanisme, a eu sa complète réalisation grâce au jeu subtil de M. Meyer.

Les auditeurs de cette manifestation musicale et religieuse en garderont un inoubliable souvenir.

La cérémonie ed l'inauguration proprement dite, a eu lieu mercredi à 3 heures de l'après-midi. La bénédiction des orgues a été faite par M. le chanoine Van Bochstael, doyen-curé de la paroisse St-Christophe. Sitôt après, M. l'abbé Lecomte, directeur de l'Institution du Sacré-Cœur, a prononcé une allocution. Il a, en termes délicats, félicité M. l'abbé Dupouloumbier, curé, de l'église du Sacré-Cœur, des travaux et aménagements faits dans l'église, sous son initiative, les artistes qui ont mis en valeur les ressources que l'on peut tirer des nouvelles orgues, et en particulier M. Louis Rosoor, un enfant de Tourcoing, qui, grâce à son zèle et sa haute compétence, conduit à la gloire et au succès notre belle phalange tourquennoise. Avec cet admirable talent de parole qu'on lui connaît, M. l'abbé Lecomte, a développé l'histoire de la musique à travers les âges et a mis en relief la marche ascendante que l'on peut constater dans la fabrication des orgues.

Après l'allocution de M. Lecomte, une réédition a été donnée des morceaux qui ont été exécutés mardi soir.

Enfin, un salut solennel chanté par le lutrin renforcé de quelques amateurs, a clôturé cette belle cérémonie.

E. P. R.

LE BOULEVARD ENTRE LILLE ET ROUBAIX-TOURCOING. — Nous apprenons que la conférence, annoncée par nous hier, que doit venir donner aujourd'hui M. l'ingénieur Stoclet, aux membres du Conseil municipal, n'est pas publique.

LES CONSEQUENCES DE LA CRISE LAINIERE. — Nous apprenons que le peignage mécanique de laines de MM. Leroux-Lamourette frères, rue de la Blanche-Porte, vient d'être fermé ; le personnel, comprenant 150 ouvriers et employés, a été congédié.

Depuis un an deux filatures de laines peignées comprenant environ 50.000 broches et occupant près de six cents ouvriers ont également été fermées.

Ces faits témoignent malheureusement de l'intensité de la crise qui sévit ici sur l'industrie lainière.

Comme correctif, nous dirons qu'on va monter 30 à 40.000 broches et deux tissages de coton.

LES MEDAILLES D'HONNEUR DE SAUVETAGE. — Nous trouvons dans la liste publiée mercredi par l'officiel des médailles d'honneur de sauvetage, le nom de M. Charles Dhuyvetter, négociant en tissus, à Tourcoing, qui s'est distingué le 1er janvier de cette année en maîtrisant un cheval emporté. M. Dhuyvetter était déjà titulaire d'une mention honorable.

LES PELERINAGES A NOTRE-DAME DE LA MARLIERE. — Mercredi matin à l'occasion du mois de Marie, ont commencé les pèlerinages à Notre-Dame de la Marlière. La sainte chapelle a reçu pendant cette première journée la visite de nombreux pèlerins. Inutile de dire que les différents offices, notamment ceux du matin, ont été célébrés au milieu d'une affluence considérable de fidèles.

UN VOL AVEC EFFRACTION RUE DE GAND. — Dans la soirée de mardi, un vol avec effraction a été commis chez Mlle Julie Dhaveloose, marchande-foraine, rue de Gand, 141. Le ou les malfaiteurs se sont introduits dans la maison à l'aide d'une fausse clef. Après avoir fracturé une garde-robe, ils se sont retirés en emportant une robe de soie qui se trouvait dans le meuble.

Mlle Dhaveloose s'était absentée mardi soir et ce n'est qu'à son retour qu'elle a constaté le vol. Une plainte a été déposée à M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement. Une enquête est ouverte.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'établissement de MM. Ch. Tiberghien et fils, filateurs, rue de l'Alma, un jeune ouvrier bâcleur, Alphonse Gaudron, âgé de 14 ans 1/2, demeurant rue Chorroeul, 19, en rattachant un fil s'est contusionné l'index gauche. M. le docteur Vanneufville a prescrit au blessé un repos de deux à trois jours.

— A la fabrique de tapis de M. Emile Parmentier, rue de Paris, un tisserand, Albert Lerase, âgé de 20 ans, demeurant rue de Gand, 247, en voulant retirer un fil de trame, a eu l'annulaire droit comprimé entre l'échasse et la table du métier. M. le docteur Desbonnets a relevé une plaie contuse avec arrachement de l'ongle. L'incapacité de travail sera de dix jours environ.

— Chez M. Crépelle-Fontaine, constructeur, rue de Nantes, un ouvrier traceur, Polydore Pysson, âgé de 17 ans, demeurant à Roubaix, rue de l'Alma, a été contusionné au genou droit par la chute d'une barre de fer. Un repos d'une huitaine de jours a été ordonné au blessé, par M. le docteur Ballenghien.

— Dans l'apprêt de M. Alphonse Pollet, rue de Bradfort, un apprêteur, Gustave Mullier, âgé de 27 ans, domicilié à Mouveaux, en portant une pièce de tissu s'est fait un lumbago. M. le docteur Duchart a jugé que l'incapacité de travail serait de quatre jours.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Mercredi matin, il est arrivé aux halles : marée, 825 k. ; pommes de terre, 600 k. ; carottes, 250 k. ; citrons, 450 ; oranges, 450 ; salades, 2.500 ; radis, 1.500 bottes ; poireaux, 15 bottes ; échalottes, 25 bottes ; asperges, 80 bottes ; oseille, 20 paniers ; épinards, 15 paniers ; cerfeuil, 10 paniers.

MARCQ-EN-BAROEUL

MEDAILLE DE SAUVETAGE. — Nous apprenons qu'une médaille de sauvetage vient d'être décernée à M. Hector Franchomme, fabricant de chocolat à Marcq. En août 1892, M. Franchomme a exposé sa vie en sauvant un homme tombé dans un réservoir à essence de pétrole, à Wasquehal.

LES SUITES D'UNE QUERELLE ENTRE PERE ET FILS. — Une regrettable scène de famille, dont les conséquences qui revêtent un caractère de gravité, s'est déroulée, au Pont, dans la soirée de mardi.

Le ménage Bléville, qui habite cité Scrive, n'est pas très uni : le mari, Amand Bléville, âgé de 51 ans, qui a la fâcheuse habitude de s'enivrer fréquemment, n'exerce aucune profession ; sa femme et son fils, Victor Bléville, âgé de 23 ans, pourvoient, par leur travail, à leur existence.

Mardi matin, Amand Bléville quitta son domicile, en emportant une somme d'argent, qu'il destinait en partie à l'achat d'un coq de combat, et à l'acquisition d'un pantalon pour son fils.

Il revint à midi, ivre comme de coutume, le gousset vide. Toute la monnaie avait passé dans l'achat de deux coqs au lieu d'un et dans les libations. Victor Bléville fit alors remarquer à son père qu'il n'avait plus de pantalon convenable ; Amand Bléville lui en donna un des siens, qui fut immédiatement endossé.

Le soir, le père Bléville accusa son fils de lui avoir dérobé un pantalon ; Victor n'eut pas le temps de s'en défendre ; les deux hommes se querellèrent ; au cours de la lutte, Victor Bléville tomba et, dans sa chute, se fractura la cheville droite. Des voisins, qu'avait attirés le bruit de la scène, maintinrent en respect le père Bléville qui fut bientôt arrêté par le garde-champêtre Delmare.

Le blessé reçut les soins de M. le docteur Masson, qui jugea la blessure grave. L'os fracturé avait traversé les chairs et provoqué une abondante hémorragie. Une consultation de deux médecins a été provoquée mercredi après-midi.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Une bobineuse de la fabrique de toiles de MM. Charlet et Adrien, Victorine Vanhecke, 17 ans, a été atteinte à l'extrémité de l'index de la main droite par la broche du bobinoir. M. le docteur Masson, qui a soigné la blessée, a constaté une piqûre aseptique et a prescrit un repos de cinq jours.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LA DUCASSE DU LABYRINTHE. — C'est dimanche prochain, 5 mai, qu'aura lieu la ducasse du Labyrinthe. A cette occasion, un concert sera donné à cinq heures, dans les pépinières de M. Th. Mullier, par la Musique municipale de Neuville et l'Harmonie de la Croix-Rouge.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, Portraits communion 5 fr. 50 la douzaine.

ÉPHÉMÉRIDES TOURQUENNOISES

LES GUEUX (1565-1566). — Sept à huit mille Gueux pillent l'église et le village de Bondues (2 juillet 1565) puis ils viennent à Tourcoing où ils commettent toutes sortes d'excès.

Réfugiés dans les bois des environs et ayant leur quartier général au Mont-à-Leux (mont des Hurlus) ils s'abattent de nouveau sur Tourcoing (16 août 1566), envahissent l'église, brûlent les tableaux, brisent les statues des saints, pillent les vases sacrés et veulent tuer le chapelain, M. Jean Crépy, qui est sauvé par un brave Tourquennois, Jean Barbion. Ils se retirent ensuite vers Mouscron.

Le 15 décembre de la même année 1566, une troupe de 3.000 Gueux commandés par Jean Cornil qui avait pillé Quesnoy, traverse Tourcoing, pour se diriger sur Tournai. Arrêtée à Wattrelos par le baron de Rasseghien, elle est mise en déroute et forcée de se retirer sur Quesnoy et Comines. Une douzaine de jours plus tard, trois ou quatre cents de ces Gueux s'étant concentrés à Linselles, sous la conduite de Jean Denys, tentent une nouvelle excursion vers Wattrelos et Leuncy, après avoir traversé Tourcoing, mais ils sont encore une fois mis en déroute.

A SAINT-JACQUES - ROUBAIX

Deuil immédiat

Location de Châles depuis **1 fr.**

POMPES FUNEBRES CORNILLE PENNEL

23, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. Téléphone

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille HERCHUEZ-BOURGUELLES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Antoine HERCHUEZ, veuf en premières noces de Dame Lucie DELMOTTE, époux de Dame Catherine BOURGUELLES, décédé subitement à Roubaix, le 30 avril 1901, dans sa 65e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le Vendredi 3 mai 1901, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Linné, route d'Hem, à huit heures et demie.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville. 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix. Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. *Téléphone.* 72170

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 1er mai 1901

Présidence de M. Sée, vice-président

M. DESBARBIEUX, MAIRE DE CROIX ; L'« EGALITE » ET L'« AVENIR » EN CORRECTIONNELLE. — Parmi les rares affaires qui figuraient à l'audience de mercredi, s'en trouvait une qui avait fait quelque bruit. M. Alcide Couturier, serrurier, à Croix, vice-président du Bureau de bienfaisance, avait assigné, sous l'inculpation de diffamation et d'injures par la voie de la presse, M. Desbarbieux, maire de Croix, le gérant de l'« Egalité de Roubaix-Tourcoing », M. Pioteux, et M. Leclercq, gérant de l'« Avenir » ; il leur réclame 1.000 francs de dommages-intérêts, ainsi que l'insertion du jugement dans ces deux journaux, et dans cinq autres à son choix.

L'article incriminé est une « Lettre à M. Reboux », signée de M. Desbarbieux, et insérée par l'« Egalité » et l'« Avenir » dans le numéro du 13 mars 1901 ; elle était relative à un procès devant le Conseil de préfecture qui avait condamné le maire de Croix à payer 150 francs de dommages-intérêts au Bureau de bienfaisance, à l'occasion d'un contrat pour le droit des pauvres avec l'administration du Vélodrome. M. Couturier, en sa qualité de vice-président du Bureau de bienfaisance, se juge injurié et poursuit.

Me Beuckere d'Hugo plaide en son nom, après quoi Me Rajat présente la défense des prévenus. Après avoir soulevé la nullité de l'assignation pour n'avoir pas mentionné en article 42 de la loi du 1881, il soutient que la Cour d'assises seule était compétente, puisqu'il s'agit d'un membre fonctionnaire public, du maire, Me Rajat ajoute que M. Desbarbieux n'a voulu que répondre à l'article du « Journal de Roubaix » et il ne croit pas avoir outrepassé son droit.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré ; le jugement sera rendu à huitaine.

—x—

UNE SAISIE DE CONTREBANDE. — Le 25 mars, vers six heures du matin, M. le capitaine des douanes Verneuvy, qui avait eu vent de quelque chose, se présentait avec quelques hommes, à Wattrelos, au hameau du Cristinier, chez Léocadie Bonguenoy, femme Dewaele, laquelle vit depuis longtemps séparée de son mari. Le capitaine avait en bon sens dans la chambre à coucher, il trouva soigneusement dissimulés, 7 balluts de tabac, soit 192 k., d'une valeur totale de 2.400 francs.

Aussitôt, M. Verneuvy se mit en demeure de dresser procès-verbal, mais il dut y renoncer, un attroupement hostile se formait déjà et l'on allait faire un heureux parti aux douaniers.

Léocadie Bonguenoy déclara qu'elle ne savait vas comment tout ce tabac était venu chez elle, que sans doute on avait dû l'apporter pendant son sommeil ; cette version est peu vraisemblable et elle est poursuivie devant le Tribunal correctionnel pour détention illicite de marchandises de contrebande.

Sur les conclusions de M. Thouzet, au nom de l'administration des douanes, Léonie Bonguenoy est condamnée à six jours de prison et 2.400 francs d'amende, en cas de non-paiement desquels elle devra subir un an de contrainte par corps.

A PROPOS D'UNE AGRESSION CONTRE LES DOUANIERS. — On se rappelle que le 29 mars dans l'après-midi, au sentier du Riez, à Touffiers, des douaniers avaient dépisté une bande de quatre fraudeurs, deux gamins et deux femmes qu'ils avaient pu arrêter vu instant ; mais de suite un gamin et une femme s'étaient échappés ; tandis qu'ils emmenaient au poste le reste de la bande, les douaniers avaient été attaqués par deux individus contre lesquels ils avaient même dû faire usage de leurs armes, mais qui néanmoins étaient parvenus à délivrer les prisonniers.

Les deux agresseurs ont été arrêtés et condamnés samedi dernier ; pour cette audience la douane avait fait citer, sous l'inculpation de contrebande en réunion, les quatre fraudeurs dont les noms étaient connus ; tous se sont présentés : ce sont : Julien Vansantberghe, 15 ans 1/2, tonnelier, demeurant à Roubaix, rue Franklin, 141 ; Zulma Rasson, 22 ans, bambrechienne, qui habite à la même maison : Marie Carlusier, 27 ans, seigneuse, et Edmond Duguesne, 15 ans, maçon, tous deux de Lys-les-Lannoy.

Julien Vansantberghe est rendu à ses parents, mais condamné à cinq cents francs d'amende. Pour les autres prévenus, la cause est renvoyée à mercredi prochain, le dossier n'étant pas complet en ce qui les concerne.

AFFAIRES DIVERSES. — Philomène Prouvost, 40 ans, ménagère, à Wattrelos, fraude de 1 k. de café, à Tourcoing, carrière de l'Aiguille, le 27 avril, vers dix heures et demie du matin, trois jours de prison et cinq cents francs d'amende. — Alexandre Scalbert, 14 ans, peintre, demeurant à Tourcoing, rue Thiers, arrêté le 15 avril, dans la rue du Bréil, avec 1 k. 500 d'allumettes belges, est remis à ses parents, condamné néanmoins en cinq cents francs d'amende ; les parents sont déclarés civilement responsables.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

L'ETAT DE LA CHAUSSEE DE LA RUE DE LA REDOUTE

Roubaix, le 27 avril 1901.

Monsieur le Directeur,
du « Journal de Roubaix »,

J'ai recours à votre obligeance habituelle pour signaler par la voie de votre estimable journal, l'état défectueux du pavé, qui se trouve en face des numéros 121 et 123 de la rue de la Redoute.

Voilà au moins deux mois qu'un affaissement de terrain s'y est produit, laissant une ouverture d'une grande profondeur.

De ce fait, il peut résulter de très graves accidents. Aussi serait-il désirable que l'administration fasse faire les réparations le plus tôt possible.

Avec mes remerciements, recevez, Monsieur le directeur, etc...

Un habitant de la rue de la Redoute.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

LES PETITS MICHUS. — La prononciation anglaise du mot « Racing » est : « raïcing », en adoucissant la dernière syllabe et en faisant entendre légèrement le « g ».

G. G. 124. — Voyez, à la Mairie, l'employé chargé du bureau militaire.

P. L. — Parfaitement.

G. D. RESERVISTE. — Vous devez prendre le train de 11 heures du matin, au départ de Roubaix.

A. B. C. D. — Voyez le Bottin.

J. J. M. — Le petit Marseillais.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Grand Cirque Vinella. — Les matinées des jeudis du Cirque Vinella sont devenues le rendez-vous préféré des familles. Aussi la salle offre-t-elle, ce jour-là, un aspect des plus curieux et c'est plaisir d'entendre les rires enfantins et les enthousiastes acclamations devant les farces inépuisables de Pista, Lionel, Walter, Bourgeois et Pastore. Les exercices du capitaine Webb, avec ses lions de mer, la plus grande attraction parue à ce jour, sont toujours applaudis. Le fil d'argent, par Mlle Térésita, M. et Mme Damy, les Napoli's et autres attractions, sont le régal des délicats.

A ces matinées, les enfants ne paieront que 0.25 centimes par place, excepté aux stalles, où ils paieront moitié prix.

Le soir, à huit heures et demie, grande fête équestre qui sera terminée par « Le Songe », grande pantomime comique, fantastique, électrique, d'un nouveau genre, en dix tableaux. Ballet électrique avec chant, la dernière innovation ; apothéose avec projections de toutes couleurs : la piste est transformée en un jardin avec des arbres ; chaque feuille est pourvue de lumière électrique dont l'effet est des plus merveilleux. Dans cette pantomime, paraîtront plus de cent personnes.

— Association Amicale des anciens élèves de M. A. Faidherbe. — A l'issue de la cérémonie funèbre de l'Association amicale des anciens élèves de M. Aristide Faidherbe, a eu lieu le tirage de la tombola au profit des enfants pauvres de l'école. Voici les numéros gagnants :

949	1268	909	1517	452	677	765	1559	456	1435	1785
1235	799	90	93	1652	835	836	290	1810	774	1867
1314	568	875	482	1044	549	159	1074	863	41	246
1647	1957	817	1758	43	297					

Tous les lots devront être réclamés au siège de l'Asso-

FEUILLETON DU 3 MAI 1901 N° 93

PERE INCONNU

PAR

PIERRE SALES

M. de Noirville ne venant pas, elle l'avait fait demander ; Noirville l'avait approuvée sans réserve ; ce M. Thévenot finissait par être insupportable avec son orgueil, et ce n'était que de la simple justice de l'avoir remis à sa place. Taillandière resta neutre, ainsi qu'il l'avait annoncé. Dans la visite qu'il fit le lendemain à sa vieille amie, il écouta son récit sans donner une marque d'approbation ou de désapprobation. Il se contenta de déclarer que c'était malheureux, vraiment malheureux. Et, son excitation passée, ce fut aussi l'avis sincère de la marquise. Elle se serait bien gardée de le reconnaître, et elle éprouvait toujours une grande satisfaction d'être débarrassée de ces gens-là ! Mais elle ne pouvait s'habituer à cette nouvelle situation, à cet état d'hostilité qui entraînait à Chaligny la moitié de son charme ; et ce qu'elle touchait le plus était ceci :

— Comment allons-nous chasser, maintenant ?

Il y avait bien près de quarante ans que le domaine de chasse commun aux deux châteaux avait été formé par feu le marquis et M. Thévenot. Et, grâce à l'habileté de Taillandière, il avait encore été arrondi et s'étendait, à perte de vue, sans aucune solution de continuité ; ils pouvaient dire, et ils ne s'en privaient pas, que tout le pays était à eux. Et cela, sans que jamais une discussion eût surgi entre les associés ; il était entendu que les reines de ce plaisir seigneurial étaient la marquise et Nadine ; et, comme Nadine était la cadette, la marquise régnait en maîtresse. Chacune d'elles avait, en Noirville et Taillandière, des sortes de ministres qui avaient mission de prévenir leurs volontés, d'organiser fêtes et chasses. Et tous s'entendaient à merveille. Or, la marquise avait appris que M. Thévenot renouvelait, secrètement, pour son compte personnel, sans marchander, les baux de chasse de toutes les propriétés étrangères qui s'enclavaient dans les domaines de Chaligny et de Garville, de telle sorte qu'elle allait se trouver réduite à son unique domaine. Elle ne pouvait songer à lutter avec les millions de son puissant voisin. Elle sentait là une espèce de déchéance et en avait conçu une humeur exécrable qui retombait sur Marthe. Certes, rien dans sa conduite ou ses paroles n'indiquait qu'elle regrettât d'avoir enfin ouvert son cœur à sa petite-fille. Marthe semblait, au contraire, plus que jamais son bien, sa chose, et elle lui permettait à peine de la quitter quand elle faisait sa sieste. Elle s'était réveillée, une après-midi, plus tôt que de coutume, sur sa chaise longue de la terrasse ; et, Marthe n'étant pas auprès d'elle elle l'avait très vivement grondée :

— Mais comment peux-tu me laisser ainsi ?... Si j'avais besoin de quelque chose ?... Est-ce que tu ne peux pas continuer de lire à mes côtés ?

Marthe ne se serait pas plainte de ces petits reproches qui indiquaient simplement une affection un peu trop jalouse, presque tyrannique. La marquise le lui av